

3 Mars 1860

CIRCULAIRE
AU
Clergé du Diocèse de Montréal.

MONTRÉAL, le 3 Mars 1860.

MONSIEUR,

“ Je me borne en ce moment, (écrivait, le 9 Octobre dernier, Monseigneur l'Evêque de Moulins, en s'adressant à son Clergé), à vous renouveler la double exhortation que je vous adressais “ (durant le synode) : la première, de prier avec une ferveur au niveau, s'il se peut, des calamités “ qui l'affligen, pour l'incomparable Pontife qui gouverne si glorieusement l'Eglise, au milieu de “ tant de douleurs ; la seconde, de sonder de plus en plus, par une étude attentive, les droits de “ l'autorité temporelle du Siège Apostolique, la plus légitime devant les hommes, la plus “ sacrée devant Dieu, la plus chère aux croyants, la plus odieuse aux impies, la plus nécessaire “ au monde, l'exemplaire de toute souveraineté, le point d'appui de tous les trônes, l'ouvrrière de “ la douceur dans le gouvernement, la sauvegarde de la dignité dans l'obéissance, l'image sur la “ terre de la royauté de Jésus-Christ dans le Ciel.”

Je vous en dis autant ; car les raisons de défendre le Trône Pontifical, par la force des principes, sont les mêmes pour nous que pour le Clergé de France. Les quelques journaux étrangers, protestants ou irreligieux, qui circulent en Canada, nous avertissent de faire bonne garde. On a bien pu séduire le peuple des Romagnes, on pourrait bien aussi séduire celui du Canada.

Voulant m'acquitter le premier de ce de voir aussi doux qu'impérieux, j'ai rédigé une *Instruction Pastorale* sur la question de l'*Indépendance et de l'intégrité des Etats Pontificaux*, qui est la question brûlante du jour. Elle est sous presse ; et elle vous sera expédiée au plus tôt.

Toute la vie de la sainte Eglise, résidant éminemment dans son Chef Suprême, notre intérêt, aussi bien que notre devoir, est de le défendre. En cela, nous serons prudents comme le serpent, qui, quand il est attaqué, commence par mettre en sûreté sa tête, que son instinct naturel lui dit être le siège de sa vie.

Vous ferez donc tout ce que vous inspirera votre zèle, pour que cette *Instruction* soit bien comprise ; et qu'elle circule le plus possible, dans votre Paroisse, et se conserve même dans chaque famille. Car nos catholiques, attachés comme ils le sont généralement au St. Père, aimeront à avoir sous la main des armes toutes prêtes, pour le venger, quand ils le verront attaqués par des impies. Mais vous n'êtes pas obligé de lire en chaire cette *Instruction*, quoique vous puissiez le faire, en tout ou en partie, selon les besoins du temps.

Vous recevrez cette semaine par occasion, ou la semaine prochaine par la poste, copie de quelques Résolutions de l'Assemblée des citoyens de Montréal, tenue dans l'Eglise Paroissiale, le 26 Février dernier, avec l'Adresse que la ville doit déposer aux pieds du St. Père, et une feuille pour recueillir les signatures. Le tout est adressé au Marguillier en charge, pour que cette démonstration soit particulièrement laïque ; mais il est bien entendu qu'il vous faudra intervenir pour que le mouvement, qui aura lieu chez vous comme ailleurs, soit tout-à-fait catholique.

Vous annoncerez au prêche qu'il y aura, après la Grand'Messe, une assemblée de tous les habitants de la Paroisse, pour témoigner à N. S. P. le Pape la profonde douleur dont sont pénétrés tous les enfants de l'Eglise, dans ces jours mauvais, où il est l'objet de tant d'outrages, etc. Pour hâter les choses, vous pourriez peut-être, en recevant la Présente, organiser tout afin que